

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de SAINT PIERRE DE BOEUF  
en date du 26 janvier 2021**

**Convocation en date du 19 janvier 2021**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six janvier à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Serge RAULT, Maire.

**Etaient présents :** Mr Serge RAULT, Mr Christian CHAMPELEY, Mme Isabelle DUMAZET, Mr Pierre-Marie CHEVAL, Mme Véronique MOUSSY, Mr Patrick HENRIOT, Mme Anne-Marie DEFAY, Mr Daniel SAUVIGNET, Mr Alain ROUX, Mme Nadine ROCHE, Mme Sonia DOS REIS, Mr Olivier BERAUD, Mme Stéphanie BAJU, Mr Xavier NOVIS, Mme Lucie DUGUA, Mme Camille BONNASSIEUX

**Absents représentés :**

Mme Anne GAUTHERON donne pouvoir à Mme Sonia DOS REIS  
Mr Eric PANDREAU donne pouvoir à Mr Alain ROUX

**Absents excusés :** Mr Daniel BLANC,

**Secrétaire de séance :** Mme Véronique MOUSSY

Après lecture du procès-verbal de la réunion en date du 15 décembre 2020, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**26-01-2021-1 AMENAGEMENT ET EXTENSION D'UN BATIMENT COMMUNAL : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX - LOT N°4 ETANCHEITE, LOT N°8 SERRURERIE, METALLERIE, LOT N°10 PEINTURE, LOT N°12 CARRELAGE, FAIENCES**

Monsieur Serge RAULT informe le Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer des travaux complémentaires au pôle culturel et associatif et propose la signature des avenants suivants :

- Lot n°4 : fourniture et pose de costières et suppression crose électrique pour un montant de 1 031.40 € HT,
- Lot n°8 : fourniture et fabrication d'une main courante pour un montant de 400.00 € HT
- Lot n°10 : complément lasure RDC et peinture sur les dépassés de toiture, suppression lasure et article 10.1.8 pour un montant de 2 128.02 € HT
- Lot n°12 : réalisation d'une chape liquide et fourniture et pose d'une natte de désolidarisation, suppression travaux isolation, ragréage étage, sol souple et plinthes pour un montant de – 389.53 € HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la signature des avenants aux marchés de travaux.

**26-01-2021-2 NOM DE L'ESPACE CULTUREL ET ASSOCIATIF**

Après avoir énuméré toutes les propositions reçues en Mairie, le Conseil Municipal, à la majorité (2 voix contre et 16 voix pour), adopte « L'Agora » comme nom du foyer culturel et associatif, impasse du tunnel.

**26-01-2021-3 AMENAGEMENT ET EXTENSION D'UN BATIMENT COMMUNAL : AVENANT N°3 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE**

Monsieur le Maire rappelle que des avenants aux marchés de travaux ont été signés ce qui porte le montant prévisionnel total des travaux à 1 190 428.54 € HT. Le forfait de rémunération de la maîtrise d'œuvre s'élève, de ce fait, à 97 615.14 € HT.

Le conseil Municipal, unanime, approuve l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec le cabinet EAD portant le forfait de rémunération à 97 615.14 € HT.

**26-01-2021-4 ANCIENNE EGLISE, RUE DU MILIEU : FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES : LANCEMENT DE LA CONSULTATION**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de rénovation de l'ancienne Eglise, rue du milieu en collaboration avec l'association « La mémoire pétrébocienne ». Il informe le Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral n°2020-1085 portant sur la prescription d'une fouille d'archéologie préventive sur l'ensemble de l'emprise concernée par les travaux de restauration : nef et chœur. L'opération comprendra un volet sédimentaire et un volet bâti.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lancer la consultation des marchés de travaux afin de réaliser cette opération.

Le Conseil Municipal, unanime, décide le lancement de la consultation des marchés de travaux « fouille d'archéologie préventive » à l'ancienne chapelle, rue du milieu.

**26-01-2021-5 TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 27H30 ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE 27H30**

Monsieur le Maire soumet, suite aux propositions d'avancement de grade, la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (27h30) à compter du 15 avril 2021.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (27h30).

**26-01-2021-6 TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 35H ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE**

Monsieur le Maire soumet, suite aux propositions d'avancement de grade, la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 11 mars 2021.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

## **26-01-2021-7 PROLONGATION DU PLAN DE FORMATION ET MISE A JOUR DU REGLEMENT DE FORMATION**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un plan de formation pour les agents de la commune avait été établi avec le CDG 42 pour une durée de 3 ans (2018-2020). Suite à la crise sanitaire, le CDG 42 propose de prolonger le plan de formation jusqu'au 31/08/2021.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve la prolongation du plan de formation avec le CDG 42 jusqu'au 31/08/2021.

## **26-01-2021-8 / 26-01-2021-9 ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET DE L'EAU POTABLE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les rapports annuels de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement non collectif 2019.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, les rapports 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement non collectif de la commune de Saint Pierre de Bœuf

## **26-01-2021-10 MARCHE DE PRESTATION DE SERVICES : FOURNITURE DE REPAS EN LIAISON CHAUDE POUR LE CENTRE DE LOISIRS 2021**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de choisir un prestataire pour la fourniture et la livraison des repas, en liaison chaude, du Centre de Loisirs pour 2021

La SPL du Pilat Rhodanien propose les tarifs suivants :

- 5.12 € HT / repas enfant
- 5.44 € HT / repas adulte

Le Conseil Municipal, unanime, décide de confier la fourniture et la livraison des repas, en liaison chaude, à la SPL du Pilat Rhodanien aux tarifs énoncés ci-dessus, pour le centre de loisirs 2021 : Hiver du 8 au 12 février 2021, Printemps du 12 au 15 avril 2021, Été du 7 au 30 juillet 2021

## **26-01-2021-11 REFECTION PARKINGS SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire rappelle le projet de réfection des parkings de la salle polyvalente pour un montant estimatif de 45 000 € HT. Il soumet au Conseil Municipal l'engagement de ces travaux et le lancement de la consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal, unanime, approuve les travaux de réfection des parkings de la salle polyvalente et le lancement de la consultation des entreprises.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- Monsieur le Maire remercie la commission « Enfance-jeunesse » pour la réorganisation du service de la cantine, suite au nouveau protocole.

- Monsieur Patrick HENRIOT informe le Conseil Municipal de l'enfouissement d'une partie du réseau électrique par le SIEL, à Chezenas, vers la chapelle. Il propose de demander un devis pour une extension de l'enfouissement des réseaux électriques à la chapelle et aux Barges.

Le Conseil Municipal programme une visite sur site avant de se prononcer sur la demande de devis auprès du SIEL.

- Monsieur Sylvain MAGNAN, architecte EAD, présente le projet de rénovation et la mise en accessibilité de la Mairie : réaménagement du rez de chaussée avec l'aménagement de bureaux et le déplacement du secrétariat avec la création d'une entrée et la mise en place d'un ascenseur, côté sud du bâtiment.

D'autres opérations seront programmées ultérieurement pour la cantine et le premier étage de la mairie.

Des études sur la faisabilité du projet portant sur la structure du bâtiment et sur la solidité du plancher seront effectuées.

Cette présentation étant faite et dans l'attente d'éléments complémentaires, le Conseil Municipal décide de porter le vote de ce projet à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15**

**La secrétaire de séance,  
Véronique MOUSSY**

**Le Maire,  
Serge RAULT**

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE DE SAINT-PIERRE-LES-BAINS' with a central emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Serge Rault'.